

Fact Sheets Ressortforschung des Bundes 2025 nach Politikbereichen

Thème commun à plusieurs domaines politiques (compétence principale: OSAV)

Priorités de recherche de l'OSAV

L'OSAV établit ses décisions sur des bases scientifiques qu'il obtient si nécessaire par le biais de projets de recherche appliquée. Les projets démarrés en 2025 couvrent les domaines de la santé animale -zoonoses- One Health (4 projets), de la protection des animaux (1 projet), de la sécurité sanitaire des aliments (5 projets) et de la nutrition humaine (1 projet).

Exemples de projets à différentes étapes de réalisation

Comment réduire les **infections à légionelles**? Cette question relève de la compétence de l'OSAV qui a démarré en 2020 en collaboration avec l'OFSP et l'OFEN le projet [4.20.1 « maîtrise de légionelles dans les bâtiments »](#). Ce projet très important a livré des [résultats](#). Les offices fédéraux ont pris position à ce sujet et ont établi un catalogue de mesures. Les mesures concernent les autorités, mais aussi les techniciens du bâtiment, les installateurs sanitaires et les propriétaires immobiliers.

Réduire sa consommation de viande est dans l'air du temps, cependant les **substituts de viande** peuvent aussi contenir des contaminants, notamment liés à la cuisson. Une évaluation des risques est en cours dans le cadre du projet [4.24.05](#). Les résultats sont en cours d'analyse et seront ensuite publiés.

Les **substances** issues de l'abrasion des **pneus** sont une source majeure de microplastique en Suisse et polluent nos aliments. Avec les projets [4.23.08](#) et [4.24.04](#), l'OSAV a [publié](#) les résultats concernant l'exposition à ces substances par les légumes, le lait et le fromage. Des études toxicologiques spécifiques sur les substances identifiées sont nécessaires pour évaluer le risque lié à cette exposition.

Les **drones** sont de plus en plus utilisés dans l'agriculture, notamment pour l'épandage de produits phytosanitaires. Afin d'étudier la sécurité pour les utilisateurs et les riverains, l'OSAV a lancé, en collaboration avec Agroscope, le projet [4.25.01](#), dont les résultats devraient être disponibles vers la fin de l'année 2027. Les résultats seront intégrés dans le processus d'évaluation de ces produits et mis à disposition de groupes de travail interoffices et internationaux afin d'en accroître l'efficacité.

La **maladie de la langue bleue** (BTV) est une maladie virale transmise par vecteur qui touche les ruminants et entraîne des pertes économiques chez les ovins et les bovins. Avec le projet [1.25.02](#), l'OSAV veut étudier les effets du virus de la maladie de la langue bleue sur la santé, la mortalité et les pertes économiques. Le lien entre une infection précoce pendant la gestation et les malformations chez les veaux, ainsi que les modifications pathologiques sous-jacentes, sera également analysé. Ces connaissances servent de base décisionnelle pour la priorisation des mesures de lutte futures.

Les **taureaux d'engraissement** sont nourris de manière conventionnelle et intensive avec des rations riches en aliments concentrés afin d'atteindre rapidement le poids d'abattage. Cette pratique est peu respectueuse de l'espèce et favorise l'acidose ruminale (SARA), qui entraîne des troubles métaboliques, une baisse de performance, des abcès hépatiques ainsi que des boiteries et d'autres problèmes sanitaires. Parallèlement, un élevage peu stimulant et dépourvu d'activité entraîne un comportement restreint et une santé mentale altérée. On observe souvent une agitation ainsi qu'un risque accru de SARA et de problèmes de sabots, dont les causes ne sont pas clairement établies. L'alimentation et l'environnement d'élevage sont soupçonnés d'être en cause. Le projet [2.25.01](#) étudie donc des stratégies d'intervention axées sur le comportement ainsi que sur la santé du rumen et des sabots, il fournit des bases scientifiques pour une révision des bases légales ainsi que des recommandations nationales et internationales.

Données statistiques (en milliers de francs)

2025	Mandats de recherche	Subventions à des projets de recherche	Recherche intramuros	Total	Budget 2025	prévisions 2026
Total OSAV	1277	450	787	2514	3051	2873

Bases légales

La recherche à l'OSAV se base sur l'article 16 chiffre 2 de la [LERI](#) ainsi que sur les législations spécifiques, ([Art. 42 loi sur les épizooties](#), [Art. 22 LPA](#), [Art. 207 OPAn](#), [Art. 40 LDAI](#)).

Pour en savoir plus

- Recherche de l'OSAV: <https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/das-blv/forschung.html>
- [Plan directeur de la recherche à l'OSAV 2025-2028](#)
- [Banque de données Aramis](#)